



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# DRAAF Auvergne Rhône Alpes

## Séminaire « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques »

### Perreux les 26 et 27 janvier 2018

# « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques » en Auvergne-Rhône-Alpes

1 /Présentation du séminaire

2 / Principales conclusions du rapport d'expertise

3 / Travaux en ateliers

4/ Proposition de poursuite du travail en réseau



# DRAAF Auvergne Rhône Alpes

## Séminaire « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques »

### 26 & 27 janvier 2018

- Présentation du séminaire

## 11/ Présentation du séminaire : éléments de contexte

- **Mission d'expertise**

- décidée en CHSCT Enseignement agricole conjointes d'Auvergne-Rhône-Alpes (novembre 2016)
- conduite au 1<sup>er</sup> semestre 2017 sur les 4 EPLEFPA publics portant des formations forestières dans la région
- principales conclusions présentées en CHSCT EA en juillet puis en septembre 2017
- constituée parmi les membres du CHSCT et des experts

Ce séminaire fait suite à la mission d'expertise menée en 2017.

## 11/ Présentation du séminaire : éléments de contexte

### **Plan d'actions 2017 2018 en plusieurs points :**

- prolongement de la mission sur 2017 2018 et élargissement à l'ensemble des établissements publics et privés proposant des formations forestières en Auvergne-Rhône-Alpes : *12 établissements*
- diffusion du rapport d'expertise
- organisation d'un séminaire régional
- mise en place d'actions de formation
- accompagnement individuel des établissements éventuellement

**Le séminaire s'intègre dans un plan d'actions plus large pour 2017 2018.**

## 12/ Présentation du séminaire : organisation

### **Séminaire**

- proposé et financé par la DRAAF
- organisé avec les membres de la mission 2017-2018
- avec l'appui de l'EPL d'accueil de Roanne Chervé Noirétable

**Un programme** construit à partir des conclusions du rapport

## 13/ Présentation du séminaire : programme

### **1ère demi-journée : retours sur les principales conclusions** du rapport

→ Réactions ? Propositions ? Effets ? Evolutions depuis ? Témoignages ?

### **2ème demi-journée : un travail collectif pour la formalisation d'outils**

→ à adapter dans les établissements selon les besoins

→ outils identifiés comme nécessaires par la mission ou vus dans les établissements

→ travail sous forme d'ateliers de 4h avec une production attendue

### **3ème demi-journée : des pistes pour élargir la réflexion :**

→ pour l'enseignement forestier ?

→ dans le cadre des politiques nationales sur la santé et la sécurité des apprenants accueillis dans l'enseignement agricole ?

→ plus globalement dans la conception de la santé et sécurité dans un établissement comme lieu de travail ?

→ pour la filière forêt bois sur la région ?



# DRAAF Auvergne Rhône Alpes

## Séminaire « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques »

### 26 & 27 janvier 2018

- Les principales préconisations du rapport

## 21/ Préambule

- Un grand nombre de **facteurs de risque** :
  - activité professionnelle elle-même à risques
  - présence d'apprenants
  - plus grand nombre de personnes présentes
  
- 3 **critères** d'analyse :
  - Réglementaire
  - Technique
  - Pédagogique
  
- Préconisations = actions pouvant être mise en œuvre à **plusieurs niveaux**
  - Sur le chantier
  - Au niveau de l'établissement
  - En inter-etablissements

## 22/ Présentation générale de la mission : cadres de la mission

### Objectifs de la mission

- Élaborer un **diagnostic** des mises en œuvre des pratiques de sécurité dans les chantiers forestiers
- Faire des **préconisations** de nature à améliorer la sécurité sur les chantiers forestiers

### Objets de la mission

- **Analyse du contexte de travail** des apprenants et des encadrants
- Analyse des faits et d'éléments **objectifs**
- Recueil d'informations par **l'observation de chantiers et discussion** avec les acteurs

### Périmètre de la mission

**Chantiers pédagogiques dans 4 établissements publics** d'enseignement agricole proposant des formations forestières sur la région Auvergne Rhône Alpes

## 23/ Présentation générale de la mission : méthodes et résultats

- Visites sur chantiers et discussion avec les acteurs
- Grilles d'entretien et d'analyse
- plus de 50 personnes rencontrées et interrogées : membres des équipes de direction, agents de prévention, enseignants et formateurs, apprenants

## 24/ Observations et préconisations :

241/ Contexte pédagogique

242/ L'amont du chantier forestier

243/ Organisation et réalisation du chantier

244/ Equipements de travail et moyens de protection

245/ Secours et procédures d'alerte

246/ Hygiène et santé des apprenants et formateurs sur les chantiers

247/ Gouvernance de la sécurité

Les préconisations suivantes sont extraites du rapport d'expertise et font suite aux observations faites sur les chantiers ou après discussions avec les acteurs.

## 241/ Contexte pédagogique

Apprenants :

Scolaires : public globalement plus jeune

Apprentis : gestion des écarts entre la situation en centre et en milieu professionnel

Stagiaires : public très hétérogène

→ adaptation des démarches de sécurité adaptée selon les publics

## 241/ Contexte pédagogique

### ***Seuil d'encadrement***

- **conforter le seuil accepté** de 1 formateur pour 8 lors d'utilisation des tronçonneuses
- **adapter le seuil d'encadrement** aux activités exercées, particulièrement en cas de co-activité ; pour l'utilisation des engins de débardage, ce seuil doit être diminué à 1 pour 6
- pour le cas particulier du combiné d'abattage, prévoir un encadrant pour un apprenant
- aider les établissements par une **liste des activités considérées** comme dangereuses et qui nécessitent un encadrement renforcé
- éviter qu'un formateur ne soit seul sur le chantier **et adapter les organisations pédagogiques** en conséquence

## 241/ Contexte pédagogique

### *Apprentissage de la sécurité*

→ intégrée dans les cursus avec des modalités différentes, plutôt en début de cursus, acquisition progressive

- donner des **consignes claires**, vérifier l'acquisition par l'apprenant
- **rappeler** systématiquement en début de séance les consignes de sécurité aux apprenants, en particulier celles spécifiques au chantier
- **harmoniser** en équipe pédagogique les **consignes de sécurité** données aux apprenants
- pratiquer **la tolérance « zéro »** dans toutes les situations identifiées à risques auprès des apprenants
- travailler dans les équipes pédagogiques sur la « **pédagogie de la sécurité** » : comment enseigner la sécurité aux apprenants

## 241/ Contexte pédagogique

*Prise en compte de l'âge et de l'expérience des apprenants*

- approfondir la réflexion sur la mise en application de la réglementation dans les établissements en s'appuyant sur les compétences de spécialistes
- pour le port de charge, s'assurer que le risque est bien pris en compte lors de l'avis médical et que les formateurs en sont informés
- valider en cours de formation le permis de tronçonner ou les capacités qui y sont liées

## 241 / Contexte pédagogique : les enseignants et formateurs

### *Formation des formateurs et enseignants*

- proposer un parcours de formation adapté en amont ou au début de la prise de fonction de l'enseignant/formateur avec des modalités de validation
- organiser des formations ouvertes à tous, et notamment aux formateurs vacataires et contractuels prises en compte dans leur temps de service
- formation au secourisme : organiser des sessions de formation initiale et de réactualisation des connaissances obligatoires selon le référentiel (tous les 2 ans) ; organiser le suivi administratif de la validité des formations. formation est obligatoire
- mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques inter établissements autour de la sécurité des chantiers forestiers

## 241 / Contexte pédagogique : les enseignants et formateurs

### *Concertation des équipes pédagogiques*

- prévoir le **temps de concertation** dans le temps de travail avec des modalités adaptées selon les statuts des intervenants
- poursuivre et renforcer la **formalisation des échanges** : carnets de liaison ou navette d'information pour le passage d'informations entre deux équipes sur deux journées de chantier consécutives
- mettre **la sécurité au cœur des échanges** comme un sujet systématiquement abordé en prenant en compte l'appropriation individuelle de la sécurité par les apprenants ; démarche nécessairement portée par l'équipe de direction
- mettre en place un **système d'échanges entre centres** permettant aux équipes pédagogiques de contextualiser et développer les compétences en matières de sécurité : mutualisation des procédures et des outils liés à la sécurité, tutorat des jeunes formateurs et enseignants sur un autre centre pour les formateurs nouvellement recrutés

## 241 / Contexte pédagogique : la ft de coordonnateur de chantier

- reconnaître la fonction comme une **fonction à responsabilité avec 1 fiche de poste** pour cette mission définissant le périmètre de la mission, la nature des responsabilités exercées et les moyens horaires et matériels mis à disposition
- déterminer le **temps de travail nécessaire à partir d'une évaluation objective** des activités ; cette analyse pourrait faire l'objet d'une démarche collective régionale
- prévoir des **ordres de mission permanents** et une autorisation de l'utilisation du véhicule personnel pour remplir cette mission si les véhicules de service ne sont pas disponibles.

## 242/ Amont du chantier : recherche et choix du chantier

- avoir **suffisamment de chantiers à disposition** de taille suffisante (au minimum 2 ha pour un groupe de 8 personnes)
- essayer d'avoir **plusieurs donneurs d'ordre**
- favoriser les **conventionnements** entre l'établissement et un ou plusieurs donneurs d'ordres

## 243/ Organisation générale et réalisation du chantier

### *Sur la fiche de chantier*

- organiser un travail collectif entre établissements sur un **modèle de fiche de chantier** spécifique aux **chantiers forestiers pédagogiques** identifiant l'ensemble des informations nécessaires à la sécurité et prenant bien en compte le volet pédagogique
- **avoir toujours la fiche** sous format papier ou numérique **sur le chantier** et **sur l'établissement** où elle doit pouvoir être retrouvée facilement en cas d'accident
- prévoir un **travail pédagogique avec les apprenants** avant la mise en œuvre du chantier pour identifier avec eux les facteurs de risques spécifiques du chantier
- **rappeler systématiquement les consignes** mentionnée sur la fiche de chantier en début de chantier chaque jour aux jeunes et en cours de journée.

## 243/ Organisation générale chantier

Au départ et au retour de chantier

- **identifier les matériels individuellement** (ex : tronçonneuses numérotées) pour une meilleure traçabilité
- **formaliser la gestion du matériel** au départ et au retour du terrain : listes des matériels disponibles, emportés, problèmes rencontrés
- **vérifier** systématiquement le matériel au retour

*Marquage du chantier et sur chantier*

- utiliser les **panneaux conformes** existants pour la signalisation
- **identifier et marquer les zones dangereuses** ou à risque particulier par un balisage ;
- préserver le **chemin de repli** en démontant les houppiers sur les petits chantiers et sur les gros chantiers organiser des zones de travail séparées par des chemins de repli.

## 243 / Réalisation du chantier : la phase d'abattage

- définir collectivement les règles spécifiques de sécurité propres aux chantiers de formation, : règles fixées, connues et admises de tous ; règles à intégrer dans le plan de prévention traitant des chantiers forestiers ;
- respecter et faire respecter l'obligation de 2 fois la hauteur de l'arbre entre les binômes
- alerter systématiquement de la chute de l'arbre ; un groupe de travail régional pourrait travailler sur les modalités de cette alerte tenant compte des conditions de travail sur le chantier (bruit des scies à chaîne, port des protections auditives,..) ;
- développer des outils de suivi de chantiers (ex : carnet de suivi de chantier) ;
- organiser un moyen de valider le niveau technique de l'apprenant et le formaliser

## 243/ Réalisation du chantier : personnes présentes sur les chantiers

### *Apprenants*

- respecter et faire respecter le **périmètre de sécurité de 2 fois la hauteur** de l'arbre entre les binômes ;
- **formaliser les règles de fonctionnement entre les 2 membres** du binôme lors de l'abattage de l'arbre et intégrer ces prescriptions dans le plan de prévention traitant des chantiers forestiers ;
- organiser le chantier pour limiter les déplacements des jeunes en mettant à disposition **suffisamment de matériel par sous groupe** (ex : matériel de cubage, tire forts) ;
- renforcer **l'encadrement des apprenants les moins expérimentés** par la présence **d'apprenants plus expérimentés**

## 243/ Réalisation du chantier : personnes présentes sur les chantiers

*Pour les formateurs et enseignants*

- tirer les enseignements de la phase test d'utilisation des casques communicants intégraux et des talkie-walkie à oreillettes pour communiquer entre formateurs et apprenants, voire entre apprenants et proposer, en cas de retour positif la généralisation du **système le plus adapté** aux situations d'enseignement ;
- **évaluer les distances parcourues** par les formateurs lors d'une journée de travail sur les chantiers forestiers ;
- élaborer entre les centres de formation forestière un **protocole de communication** codifié, reconnu et commun au niveau d'un centre ou mieux au niveau régional sur la communication par gestes ; établir un « langage des signes forestiers ».

## 243/ Réalisation du chantier : personnes présentes sur les chantiers

### *Personnes extérieures au chantier*

- limiter la présence de personnes extérieures sur les chantiers et prévoir un encadrement adapté au groupe ;
- identifier toutes les voies d'accès au chantier pour interdire toute intrusion de personnes étrangères sur le chantier

## 244/ Equipements de travail et moyens de protection : EPI

- établir la **liste des EPI obligatoires et recommandés** en précisant les normes et les différentes classes et chiffrer le coût
- **formaliser le suivi, l'entretien et la vérification** des EPI, à destination de l'apprenant et de sa famille, du professionnel qui l'accueille et de l'enseignant
- imposer aux apprenants le **port d'un haut de couleur vive** en permanence permettant aux autres opérateurs de les voir mais adapté selon les saisons (au moins un tee- shirt et une veste)
- **étudier la possibilité de prise en charge du renouvellement** des EPI devenus inadaptés ou détériorés

## 244/ Equipements de travail et moyens de protection : Gestion du matériel

- formaliser le suivi et l'entretien du matériel au travers un cahier de suivi : pointage, maintenance
- désigner une personne responsable de l'entretien du matériel avec un temps spécifique dédié ;
- fournir en nombre suffisant le matériel collectif (un par binôme)
- veiller à disposer d'un matériel d'utilisation aisée en particulier sur les chantiers en pente
- stocker les carburants dans un local correctement ventilé et indépendant des locaux de matériel

## 244/ Equipements de travail et moyens de protection : utilisation des matériels

- instaurer **une formation pour tous les formateurs à la conduite en sécurité** des engins forestiers et la formaliser dans le dossier de l'agent
- **délivrer les autorisations de conduite** pour les engins le nécessitant au vue d'une formation(de type CACES) et d'un avis médical ;
- vérifier la présence dans la cabine des engins de chantiers de l'arrêté préfectoral autorisant la circulation sur route de certains engins agricoles et forestiers, comme les débusqueurs, sur route ; vérifier également si l'autorisation est permanente ;
- utiliser **des treuils avec câbles synthétiques** et non en acier, plus faciles à utiliser et moins dangereux avec les débusqueurs à câble
- respecter et faire respecter **la réglementation pour le port de charge**

## 244/ Equipements de travail et moyens de protection : Véhicules de transport

- mettre à disposition des **véhicules adaptés et en bon état général**
- **compartimenter les remorques** pour séparer et bloquer les tronçonneuses et les carburants/lubrifiants ;
- **formaliser le suivi et l'entretien** des véhicules et des remorques au travers d'un cahier de suivi ;
- **désigner une personne responsable** de l'entretien des véhicules un temps spécifique dédié ;
- prendre en compte le **risque routier professionnel** dans l'évaluation des risques,
- vérifier la **présence systématique des extincteurs** dans les véhicules selon la réglementation,
- prendre en compte les **règles d'hygiène pour le transport** et la conservation des denrées alimentaires,
- **garer les véhicules dans le sens du départ** et laisser les clefs à un endroit accessible et connu de tous, mentionné dans la fiche de chantier ;
- ne pas stoker les bouteilles de gaz avec le carburant.

## 245/ Secours et procédures d'alerte

- prévoir l'organisation des secours au moment du choix du chantier
- laisser la fiche de chantier disponible sur le chantier et faire des rappels réguliers aux apprenants
- privilégier l'utilisation des panneaux de chantier édités en partenariat par les organismes professionnels
- rédiger les procédures d'urgence conformément au code du travail
- vérifier systématiquement avant la signature du contrat la couverture téléphonique sur la parcelle ou à proximité et identifier le(s) point(s) de réception
- identifier systématiquement le point de rencontre avec les secours et le flécher
- si possible informer les services départementaux de secours à l'ouverture du chantier des conditions d'accès et prévoir l'organisation des secours en concertation avec les services de secours

## 245/ Secours et procédures d'alerte

- placer une **trousse de secours complète à côté des apprenants** sur un point central du chantier et une autre **dans chaque véhicule** ;
- **lister le contenu** de chaque trousse de premier secours
- **mieux cadrer le suivi** des trousse de sécurité
- rendre **obligatoire les formations à la sécurité des formateurs** et leurs actualisations avec délivrance d'une attestation de formation : formation à la conduite d'un chantier forestier en sécurité, formation à la conduite d'engins, secourisme (SST), sécurité des équipements de travail ;
- **former les apprenants aux premiers secours** en début de formation et prévoir le recyclage
- **identifier les secouristes présents** sur les chantiers par exemple au moyen d'un autocollant à coller sur les casques

## 246/Hygiène et santé des apprenants et formateurs/ enseignants

### *Hygiène*

- mettre à disposition de tous les apprenants des **douches et des tire-tiques** au retour de chantier.

### *Nourriture*

- dissocier **les bouteilles de gaz et les bidons de carburant de la nourriture** pendant le transport ;
- privilégier les **bouteilles d'eau hermétiques** ; réserver les bidons pour la propreté individuelle ; prévoir parallèlement des moyens de nettoyage et de séchage ou d'essuyage appropriés, entretenus et changés chaque fois que nécessaire
- **privilégier les repas chauds** transportés dans des containers sous réserve du maintien à une température supérieure à 63°C
- prévoir **un moyen de s'abriter** dans des conditions satisfaisantes sur le chantier ou à proximité lorsque les conditions météorologiques le nécessitent

## 246/Hygiène et santé des apprenants et formateurs/enseignants

### *Tabac*

-Prévoir la situation dans le **règlement intérieur** en tenant compte de la présence de carburants sur les chantiers et des risques spécifiques liées au milieu forestier.

### *Santé des apprenants en chantier*

- **informer systématiquement les formateurs** sur les situations médicales particulières des apprenants

- fournir une **copie des fiches d'urgence** des apprenants pour les enseignants formés au secourisme sur chantier ou prévoir une fiche d'urgence spécifique pour les chantiers avec les autorisations et les informations nécessaires.

## 24/Gouvernance de la sécurité

### *Décision*

- formaliser le processus de décision avec critères objectivés sous forme d'un « arbre de décision » ou d'un tableau
- sur le chantier, faciliter la codécision avec l'autre formateur

### *Construction des démarches de sécurité*

- développer dans les établissements une culture de la sécurité et un management de la sécurité par un travail collectif avec tous les acteurs concernés et piloté par le responsable de l'établissement
- s'appuyer pour construire ces démarches sur des partenaires
  - associer les professionnels du secteur pour faire le lien entre la sécurité durant le temps des chantiers pédagogiques et celui des périodes de formation en milieu professionnel
- faciliter un regard croisé entre établissements

## 247 /Gouvernance de la sécurité

### *Formalisation*

- poursuivre la formalisation des procédures avec un **travail régional de mutualisation des outils**
- élaborer un **guide d'aide à la construction du volet** « chantiers forestiers » des DUERP et des plans de prévention des risques dans le cadre d'un groupe de travail régional constitué des assistants de prévention ou de préventeurs désignés par les établissements et de techniciens du secteur forestier
- **désigner des agents de prévention** dans les établissements qui n'en ont pas et préciser dans leur lettre de cadrage que **leur mission comprend les chantiers forestiers** ;
- veiller **au respect des procédures** élaborées par tous les acteurs

## 248 / Conclusions

- Phase de questionnement sur les pratiques et conditions de mises en œuvre de la sécurité des chantiers forestiers
- Une réflexion conduite mais à différents niveaux d'avancement
- Des démarches encore peu formalisées
  
- Question traitée sous des angles techniques et réglementaires mais peu abordée sous l'angle de la pédagogie
  
- Diffusion des conclusions du rapport mais approfondissement nécessaire / précautions à prendre sur la généralisation des conclusions du rapport
  
- Nécessité d'une politique de prévention globale (établissement)
  
- Plan d'action régional : accompagnement des équipes pour la formalisation des outils, animation d'échanges entre pairs



# DRAAF Auvergne Rhône Alpes

## Séminaire « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques »

### 26 & 27 janvier 2018

- Les travaux en ateliers

## 3 / Travaux en ateliers : présentation des ateliers

- Atelier 1 : Formalisation d'une fiche de chantier adaptée à un chantier pédagogique
- Atelier 2 : Formalisation d'outils de liaison pour le suivi des chantiers forestiers
- Atelier 3 : Formalisation d'outils pour l'entretien et la gestion du matériel
- Atelier 4 : Élaboration d'un guide d'aide à la construction du volet « chantiers forestiers » des DUERP
- Atelier 5 : Réflexion commune sur les cadres et moyens prévus pour la mission de responsable des chantiers forestiers
- Atelier 6 : Formalisation d'une liste des EPI conformes et adaptés et de recommandations éventuelles sur leur utilisation et leur entretien

## 3 / Travaux en ateliers : modalités pratiques

- Objectifs : arriver à une « production » adaptable dans les ets
- Travail de 14h 18h
- 1 animateur par atelier ; identifier un secrétaire de séance et 1 rapporteur par groupe
- Restitution demain : présentation de la ou des productions (environ 1/4 heure)

## 3 / Travaux en ateliers : modalités pratiques

- Objectifs : arriver à une « production » adaptable dans les ets
- Travail de 14h 18h
- 1 animateur par atelier ; identifier un secrétaire de séance et 1 rapporteur par groupe
- Restitution demain : présentation de la ou des productions



# DRAAF Auvergne Rhône Alpes

## Séminaire « Santé et sécurité des chantiers forestiers pédagogiques »

### 26 & 27 janvier 2018

- Poursuite du travail

## 4 / Poursuite du travail

- Démarche de mutualisation
- Validation des travaux d'ateliers
- Actions de formation prévues



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



Merci de votre attention